

Ce chapitre est paru dans :
Vila B. (2023), Les collections naturalistes de la faculté des sciences de Marseille (Université d'Aix-Marseille) : du matériel d'étude à la patrimonialisation
Les Impromptus du LPED, n°7, Laboratoire Population-Environnement-Développement, UMR 151 (AMU – IRD), Marseille, 285 p.

Chapitre 16

Regards croisés sur les collections de l'Université : la patrimonialisation du Musée colonial de Marseille



B. Sabattini

Aix Marseille Univ., CNRS,
CCJ, Aix-en-Provence,
France

Cultures

Regards
croisés

Collections

Partage

Appropriations

Patrimoine

Dispersion

Marseille

Introduction

« Pour que le « musée colonial » s'invente véritablement en « patrimoine croisé » il devra prendre des formes inédites, faute de quoi le « patrimoine colonial » ne s'avèrerait qu'un « patrimoine national perdu » (Le Brusq, 2005). Cette phrase issue de la conclusion de la communication d'Arnaud Le Brusq semble une bonne accroche pour ouvrir le débat sur la patrimonialisation du Musée colonial, expression à prendre au sens de la définition donnée par Jean-Michel Léniaud dans son livre devenu classique, *L'Utopie française* : « Le patrimoine n'existe pas a priori. Tout objet est susceptible d'en faire partie quand il a perdu sa valeur d'usage. Dans l'affirmative, il est affecté d'une valeur patrimoniale au terme d'un processus d'adoption qui s'appelle l'appropriation. Celle-ci s'opère selon certains critères. C'est de l'application de ces critères explicites ou implicites par les médiateurs, c'est-à-dire de la procédure d'appropriation qu'on pourrait désigner sous le nom de patrimonialisation que dépendent la nature et l'importance du patrimoine, de l'essentiel réduit au sacré à l'accumulation élargie au profane. » (Léniaud, 2005).

À la lumière des processus d'adoption passés (Sabattini, 2023a), avec la ou plutôt les procédures d'appropriation qui ont eu lieu lors de la constitution des collections du Musée, cette note propose une réflexion sur les processus de patrimonialisation en cours ou futurs.

I. Le démantèlement des collections : une occasion manquée ?

Il est important d'avoir à l'esprit les différents modes de constitution des collections du Musée colonial pour comprendre la scission opérée au moment du démantèlement de 1961 entre les collections d'histoire naturelle et les collections dites « ethnographiques » qui subirent de plein fouet le contrecoup du processus de décolonisation en cours. Si les premières ont été en grande partie conservées au sein de la Faculté des Sciences ou parfois récupérées par des organismes tels que le Muséum d'histoire naturelle de Marseille, les secondes se retrouvèrent dans une situation assez semblable à celle qui menaça l'héritage de l'« Ancien Régime » au moment de la révolution française. La tentation « du passé, faisons table rase » pourrait être une des pistes à creuser pour mieux appréhender le démantèlement précipité de cette partie des collections.

En tout cas, la définition du processus de patrimonialisation proposée par Jean-Michel Léniaud paraît pleinement opératoire. En fait, les médiateurs qui intervinrent alors dans cette procédure de réappropriation le firent en fonction de critères qui correspondaient à ce qu'ils considéraient comme pouvant s'intégrer à leurs propres collections, sans chercher aucunement à préserver ce qui avait été les préoccupations d'Édouard Heckel et de ses successeurs. Qu'il s'agisse des conservateurs du Musée de l'Homme ou des représentants de la Chambre de Commerce, leurs critères de choix qui permirent de « patrimonialiser » et donc de sauver une partie des « produits ethnographiques » du Musée colonial éclairent pour l'essentiel les logiques d'enrichissement de ces musées comme des autres organismes culturels qui détiennent aujourd'hui les vestiges au sens propre des collections ethnographiques du Musée colonial (Musée de Gap par exemple). Si on ajoute à cette dispersion du

début des années 1960, la fermeture en 1969 du Musée des Colonies - créé par la Chambre de Commerce en 1935 - et le transfert d'une partie des muséales au MAAOA (Vieille Charité), on ne peut que constater que le processus de patrimonialisation ne fut que partiel et en grande partie erratique (Pourtal-Sourrieu, 2023). Seul, l'établissement d'un inventaire rétrospectif permettrait d'évaluer la réelle ampleur des pertes.

II. Pour un regard croisé des communautés concernées

Le contexte historique de la décolonisation explique ainsi en grande partie la disparition du Musée colonial en tant que tel comme les destins divergents de ses différents fonds. Qu'en est-il alors aujourd'hui, 60 ans après ? Peut-on espérer que le temps est venu d'une nouvelle réappropriation permettant la création d'un patrimoine croisé que les différents groupes ou « communautés » concernées, entendues au sens de la Convention de 2003 sur le Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, réussiraient à partager ? À ce stade, il paraît important de s'interroger sur les différentes communautés susceptibles de s'approprier les objets conservés du Musée colonial et peut-être aussi d'en faire un support de dialogue des cultures ou un lieu de mémoire conflictuelle mais partagée.

La première, c'est bien entendu celle, universitaire, d'AMU. Je ne reviendrai pas sur les efforts déployés pour faire connaître et reconnaître dans et hors de l'Université la valeur patrimoniale de ce qui reste du Musée colonial. Il suffit de renvoyer aux articles récapitulant cette journée d'études.

Patrimoine scientifique de l'Université, le Musée colonial devrait aussi être un patrimoine pour les Marseillais en tant que témoin important de leur histoire. Il serait nécessaire de préciser quelle place peut alors occuper ce patrimoine dans l'univers patrimonial marseillais et comment il pourrait contribuer à renforcer la perception de l'identité multiculturelle de la cité phocéenne (Merle, 2023).

Enfin, dans la mesure où les collections sont issues de collectes faites dans toutes les régions que la France a colonisées, ces objets

pourraient être considérés comme faisant partie du patrimoine naturel ou culturel de leurs populations. Il est impossible ici de développer tout ce que cela impliquerait en termes de réflexions partagées entre les différents dépositaires des vestiges des collections et les pays dont ils proviennent. C'est là que le regard croisé devient fondamental.

Pour les collections dites d'histoire naturelle, Bruno Vila a rappelé les nombreuses collaborations tissées au niveau international



Figure 1 : Balafon don du docteur Delassus. Musée du quai Branly (inv.71.1962.80.83)¹



Figure 2 : Balafon, don probable de Charles Pobéguin. Musée du Quai Branly (inv. 71.1962.80.82)²

afin de partager ce patrimoine scientifique en particulier grâce à la numérisation des herbiers. Nous voudrions en revanche revenir sur la difficulté de ces approches croisées dans le domaine « ethnographique » à partir de l'exemple du balafon.

Trois étudiants du Master 1 Histoire Civilisations Patrimoine, Vincent Drets, Khaoula Louhichi et Adèle Nivière, avaient choisi de consacrer leur projet collectif de recherches aux instruments de musique du Musée colonial qui ont eu la chance d'intéresser les conservateurs du Musée de l'Homme. Parmi ceux-ci, deux balafons ont été donnés l'un (inv. 71.1962.80.83) sûrement par Paul Delassus, Médecin des colonies, l'autre (inv. 71.1962.80.82) probablement par Charles Pobéguin, administrateur en chef des colonies qui en avait acquis plusieurs auprès de différents griots (Rouget et Schwartz, 1969). Si cette enquête a confirmé l'intérêt manifesté par les Français pour cet instrument, elle a surtout été l'occasion de s'intéresser à ce que représentait cet instrument pour les ethnies africaines qui les fabriquaient et de montrer la complémentarité entre approche historique et démarche patrimoniale. Ainsi, l'inscription par la Guinée de « l'espace culturel du Sosso-Bala » sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'UNESCO (UNESCO 2008) a donné lieu à une analyse historique pertinente par Francis Simonis (Simonis 2015). Le conflit d'appropriation de cet objet a sans doute encouragé le Mali à proposer avec le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire l'inscription des « pratiques et expressions culturelles liées au balafon des communautés Sénoufo du Mali, du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire » sur cette même liste (UNESCO 2012). On le voit, au-delà des objets, c'est bien toute une réflexion sur le

sens que certains de ces objets revêtent pour les communautés d'origine comme pour les donateurs qu'il faudrait mener si on veut arriver à un patrimoine partagé.



Figure 3 : Une des photographies de l'album consacré au Sosso Bala sur le site du Centre du Patrimoine mondial³. Symbole sacré de liberté et d'identité pour la communauté mandingue, le sosso-bala est un xylophone, ou balafon, joué lors du nouvel an musulman ou de cérémonies de funérailles. Les maîtres de la tradition forment les enfants dès l'âge de sept ans. © Philippe Bordas / UNESCO



Figure 4 : Groupe de balafons de Kakikaha. Les pratiques et expressions culturelles liées au balafon des communautés Sénoufo du Mali, du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire (Burkina Faso - Côte d'Ivoire - Mali). Photographie: Konin AKA © 2012 by Direction du Patrimoine Culturel de l'UNESCO.

1 https://collections.quaibrany.fr/?permq=permq_5d434fa3-303b-4f18-a025-60585e1b6945#81131b57-99c8-47f2-b539-9935b717bcc2

2 https://collections.quaibrany.fr/?permq=permq_3c942739-65a6-4335-bbca-0d8ee908b73a

3 <https://ich.unesco.org/img/photo/thumb/00178-HUG.jpg>

Conclusion : les chantiers de la démarche patrimoniale

Avec le retour à ces premiers médiateurs qu'ont été les donateurs, nous voudrions pour finir proposer un certain nombre de pistes visant le processus de patrimonialisation à venir en le découpant par étapes de la démarche patrimoniale, ce qui permettrait la constitution de différents groupes de réflexion en fonction des centres d'intérêt de chacun.

Il me semble que le point de départ de toute l'opération de patrimonialisation devrait être un inventaire rétrospectif visant à reconstituer autant que faire se peut les collections du Musée colonial. Pour cela, on se propose de croiser les inventaires actuels des différentes institutions possédant des fragments des collections avec les différents ouvrages décrivant ces collections. On a vu combien pourrait être fructueuse une étude prosopographique des donateurs. Le travail des étudiants de Master sur les instruments de musique montre qu'un angle d'approche par type d'objets peut aussi donner de bons résultats. Ce premier chantier est le plus important parce qu'il devrait donner une idée précise de ce qui a été conservé des collections.

Bruno Vila s'est occupé de la reconnaissance du statut patrimonial des objets comme des vitrines qui sont demeurés dans le giron de l'Université. La plupart des autres objets se trouvant dans des collections muséographiques sont protégés à ce titre. Peut-être pourrait-on envisager pour les herbiers la piste du patrimoine documentaire de l'Unesco, Mémoire du Monde⁴. En matière de protection juridique, il semble cependant que l'essentiel ait été fait. Pour la conservation matérielle aussi, on peut la supposer assurée, même si un bilan d'ensemble permettrait de se

prémunir contre de mauvaises surprises.

Reste un volet fondamental, celui de la mise en valeur, ce qui ramène bien évidemment au problème du public auquel elle entend s'adresser et à la citation d'Arnauld Le Brusq : quelles formes inédites proposer ? Pascal Faucompré a déjà montré la voie en ce qui concerne le potentiel des humanités numériques pour mettre à disposition du plus grand nombre ce patrimoine scientifique (Faucompré, 2023), mais la science n'est pas tout et les chemins de l'appropriation ne sont pas seulement intellectuels. Dans la construction d'un patrimoine croisé entre, à côté de cette approche, une part indéniable d'émotions et de sensations propices à l'écoute et au partage (Sabattini, 2002, 2005 et 2017). Avec les étudiants du Master 1 Histoire Civilisations Patrimoine, il avait été ainsi envisagé d'organiser un concert récital autour du balafon et de la vièle à deux cordes annamite. Reste à explorer toutes ces pistes pour « réinventer » le Musée colonial de Marseille, offrir à toutes les communautés concernées la possibilité de redécouvrir cette aventure humaine et en faire un lieu de mémoire certes conflictuelle mais enfin pacifiée.

⁴ <https://fr.unesco.org/programme/mow>

Faucompré P.

- 2023. Les publications de l'Institut colonial de Marseille et les publications associées : vers la constitution d'un corpus de la bibliothèque numérique d'Aix-Marseille Université. *Les Impromptus 7* : 68-84.

Le Brusq A.

- 2005. Du musée colonial à l'invention d'un patrimoine croisé, dans Pabois Marc et Toulhier Bernard (Dir.), *Architecture coloniale et patrimoine : l'expérience française : Actes de la table ronde organisée par l'Institut national du patrimoine, Paris, Institut national du patrimoine, 17-19 septembre 2003*, Éditions Somogy, Paris, 2005, p. 107-113

Léniand J.-M.

- 2005. *L'Utopie française. Essai sur le Patrimoine*, Editions Mengès, Paris, 1992, p.3-4.

Merle I.

-2023. La place du Musée colonial dans l'histoire et la mémoire de Marseille. *Les Impromptus 7* : 212-222.

Pourtal-Sourrieu M.

- 2023. Quelques reliquats du Musée colonial de Marseille conservés au MAAOA. *Les Impromptus 7* : 184-200.

Rouget G. et Schwarz J.

- 1969. Sur les xylophones équiheptaphoniques des Malinké. *Revue De Musicologie*, vol. 55, 1, 47-77. JSTOR, www.jstor.org/stable/927751, p. 72. Consulté le 7 février. 2022.

Sabattini B.

- 2002. Le patrimoine, un modèle actuel de représentation de l'espace et du temps ? Dans *Temps, Espace et Représentation, Actes du Séminaire à l'occasion du X^e anniversaire de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse (1999-2000)*, sans date (2002), p.1-12.

Sabattini B.

- 2005. Faire voir la diversité culturelle, inviter à la rencontre et au partage d'un savoir-vivre, dans *Le dialogue euro-arabe et la diversité culturelle dans les sociétés du savoir, Actes du colloque international, Tunis, 24-26 mars 2005*.

Sabattini B.

- 2017. Elargir les horizons : médiation des sens et sens de la médiation, dans Denise Fabrice et Jacobi Daniel (Dir.), *Les médiations de l'archéologie*, OCIM, Dijon, 2017. p.229-241.

- 2023a. Le Musée colonial de Marseille, du projet scientifique initial à la découverte des cultures de l'Empire. *Les impromptus, 7*: 240-261.

Simonis F.

- 2015. « Le griot, l'historien, le chasseur et l'UNESCO », *Ultramarines*, no 28, 2015, p. 12-31

UNESCO

- 2008. L'espace culturel du Sosso-Bala. <https://ich.unesco.org/fr/RL/lespace-culturel-du-sosso-bala-00009> Consulté le 22 février 2022.

- 2012. Les pratiques et expressions culturelles liées au balafon des communautés Sénoufo du Mali, du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire. <https://ich.unesco.org/fr/RL/les-pratiques-et-expressions-culturelles-lies-au-balafon-des-communauts-snoufo-du-mali-du-burkina-faso-et-de-cte-divoire-00849> Consulté le 7 février 2022